

**L'association des PEP28
Recrute pour le DAME Borrromei Debay
1 Psychomotricien (ne) à 0,75 ETP
POSTE A POURVOIR au 01/09/2022**

Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à Monsieur AUBOUIN :
direction.dame.bd@pep28.asso.fr

Missions :

Sous la responsabilité du Directeur, et dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire :

- Etablir un bilan régulier des capacités, difficultés et troubles de l'utilisateur dans le domaine de son développement psychomoteur (en tenant compte des spécificités et du handicap de chacun), et les bilans complémentaires nécessaires (Profil sensoriel...)
- Rééduquer par l'intermédiaire du corps, les fonctions mentales et motrices de l'utilisateur, sur prescriptions médicales.
- Elaborer un projet de soin et de rééducation en cohérence avec les interventions de l'équipe médico-psychologique, dans le cadre du projet personnalisé de l'utilisateur et dans le respect des RBPP
- Procéder à la rééducation à l'aide de techniques diverses (jeux, expression corporelle, relaxation, rééducation graphomotrice...) en séances individuelles, en groupe, en co-intervention, et selon les besoins durant les temps de vie collective (repas..)
- Apporter des éclairages sur les aides, les stratégies, les outils adaptés aux accompagnants, aussi bien auprès des professionnels du DAME que dans le cadre du travail partenarial conduit avec les dispositifs de droit commun (établissements scolaires, structures de loisirs, clubs sportifs...)
- S'engager dans le fonctionnement de l'institution en participant aux différentes réunions et rencontres, dans l'écriture des projets de fonctionnement et d'organisation, dans les propositions d'analyses de pratiques professionnelles, de supervision et dans leur mise en œuvre effective à travers les pratiques auprès des usagers.

Profil :

- Diplôme d'Etat de psychomotricité
- Disponibilité et implication, capacités relationnelles, sens de l'observation et organisation, capacités à travailler en équipe
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, communication)
- Permis exigé

Conditions :

- Salaire soumis à la CC66
- Horaires annualisés (définis selon un calendrier annuel)
- Lieu de travail : poste basé au DAME de Mainvilliers et au sein des antennes du DAME sur son territoire